

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 15 MARS 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-042

Objet : Bilan 2021 et Programmation 2022 des actions financées par le produit de la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus - CVEC.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

- Vu** le Code de l'éducation et notamment l'article L. 841-5 ;
- Vu** la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
- Vu** le décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution ;
- Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;
- Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;
- Vu** l'avis du Conseil Académique du 3 mars 2022 ;
- Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN, Vice-présidente Vie universitaire et de Campus ;

Considérant que en application des dispositions de l'article D. 841-9 du code de l'éducation, chaque établissement affectataire établit un programme des actions qu'il entend financer avec le produit de la contribution de vie étudiante et de campus qui lui est affecté et dresse un bilan des actions conduites l'année précédente, en associant les différents acteurs de la vie étudiante.

Conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du code de l'éducation, le président ou le directeur de l'établissement affectataire élabore le projet de bilan de l'utilisation de la CVEC. Le conseil d'administration de chaque établissement affectataire vote le bilan de l'utilisation de la CVEC, constitué d'un état récapitulatif des sommes affectées et d'une synthèse tant quantitative que qualitative de leur utilisation et des actions mises en œuvre. Ce document voté par le conseil d'administration sera transmis au rectorat d'académie, conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du code de l'éducation.

Approuve le bilan 2021 et la programmation 2022 des actions financées par le produit de la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus – CVEC, comme annexés à la présente délibération.

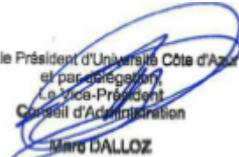
Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 24 voix pour et 4 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **28**

Fait à Nice, le 15 mars 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
La Vice-Présidente
Conseil d'Administration
Marie DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-042**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 28 MARS 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

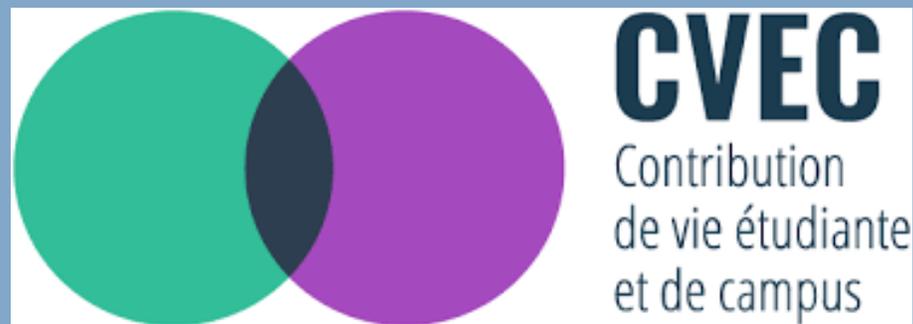
MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Conseil d'administration 15 mars 2022

Bilan CVEC 2021 et Perspectives 2022

La CVEC (contribution vie étudiante et de campus) existe depuis la rentrée 2018.

- Contexte : suppression de la cotisation Sécurité sociale (217 euros)
- Volonté de renforcer la vie de campus par une contribution (92 euros) à laquelle sont assujettis tous les étudiants en formation initiale, sauf boursiers.
- Une partie est reversée aux établissements : entre 41 et 60 euros pour les Universités.



Usages de la CVEC

- Circulaire n° 2019-029 du 21-3-2019 relative à la programmation et au suivi de la CVEC.
- Elle est exclusivement consacrée au financement d'actions « dont le but est de favoriser, conformément au I de l'article L. 841-5 du Code de l'éducation, l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé. »
- Ces actions sont « menées par les services dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus dans les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi par les différentes associations, notamment étudiantes. »

Financement de la CVEC

Le produit de la CVEC :

- Peut être consommé sur plusieurs années; reprogrammations possibles, uniquement sur les domaines couverts par la CVEC.
- Peut être utilisé dans le cadre de co-financements.
- Assure le financement des initiatives étudiantes (FSDIE) et de la médecine préventive.

Bilan CVEC 2021

- Montant CVEC 2021 : **1 583 618 euros**
- Accompagnement social des étudiants
- Accueil des étudiants
- Santé (accès aux soins et prévention)
- Sport
- Culture

Accompagnement social

- Aide numérique : achats d'ordinateurs prêt de longue durée
- Soutien financier épicerie solidaire Agoraé
- Co-financement restaurant solidaire
- Subvention ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement)
- Subvention initiatives étudiantes (FSDIE)
- Déploiement d'une **campagne de lutte contre la précarité menstruelle** en partenariat avec le CROUS

Accueil étudiants

- **Aménagement des lieux de vie sur les campus (AAP campus) :**

Rénovation du parvis SJA, installation d'un espace de vie culturel, sportif et d'animation sur la terrasse fielding du campus Carlone, aménagement de la cafétaria de l'INSPE la Seyne sur Mer, création tiers lieu et espace conviviaux IUT Menton.

- **Animations sur les campus axés sur le développement durable:**

Jardins partagés et formations permaculture, composteurs, ateliers changement de comportement, DIY, gratifieria)

Santé des étudiants (accès aux soins)

Développement de l'offre santé :

- Rénovation du centre santé sur le campus de Saint Jean d'Angély.
- Recrutement de 8 nouveaux personnels de santé sur 2021 dont 3 en septembre 2021.
- Parcours de soins spécifiques pour les sportifs de haut niveau.

RÉNOVATION CENTRE DE SANTÉ

Les services de santé sont ouverts gratuitement, sur rendez-vous



Santé des étudiants (prévention)

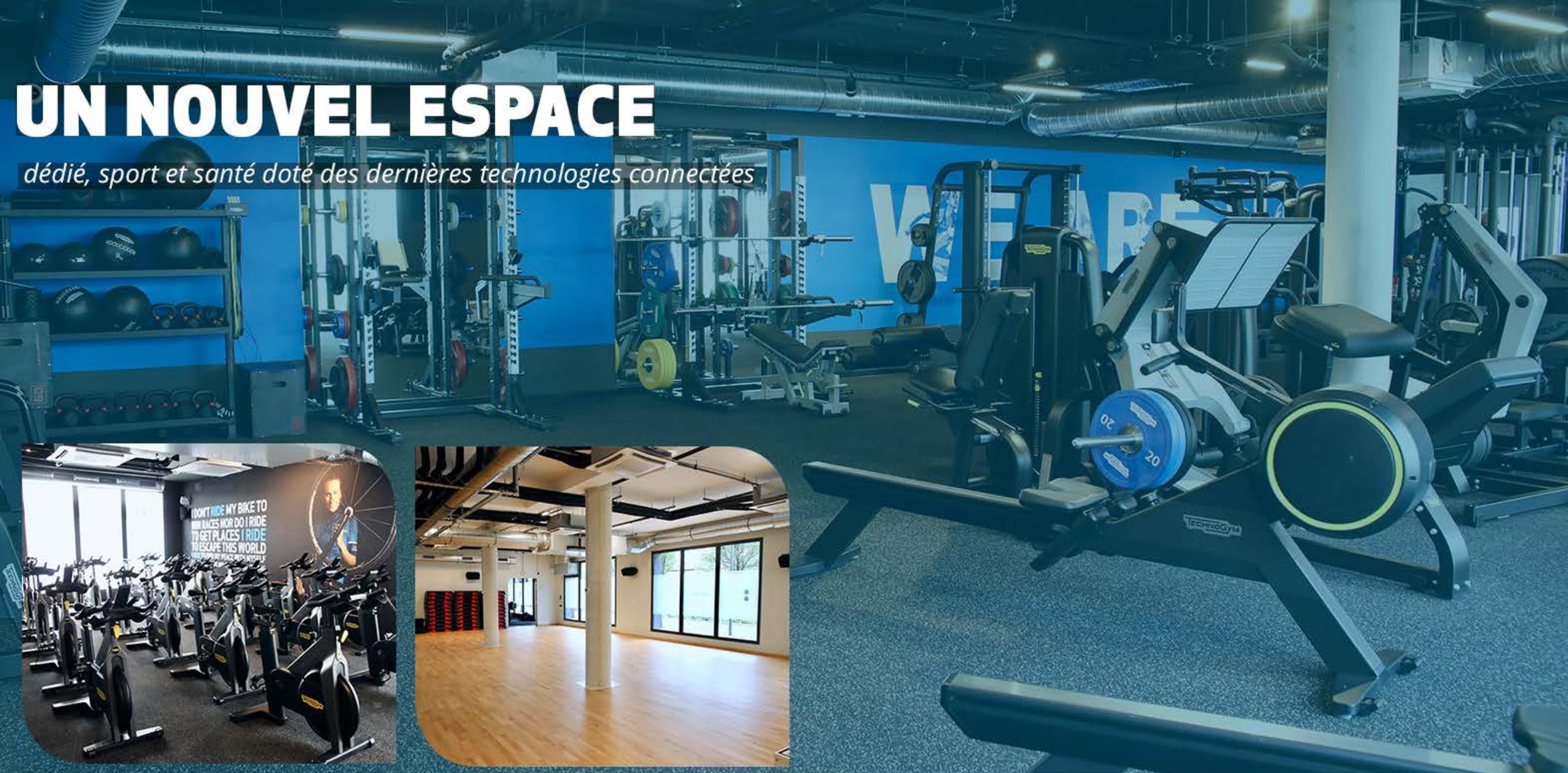
- Village santé
- Recrutement Médiateurs Covid
- Recrutement de postes étudiants relais santé (co-financés avec le conseil régional PACA)

Sport

- **Un nouvel espace dédié, sport et santé doté des dernières technologies connectées :**
 - Inauguration du nouvel espace de 600m² sur le campus de Saint Jean d'Angély.
 - Préparation physique des athlètes de haut niveau.

UN NOUVEL ESPACE

dédié, sport et santé doté des dernières technologies connectées



Sport

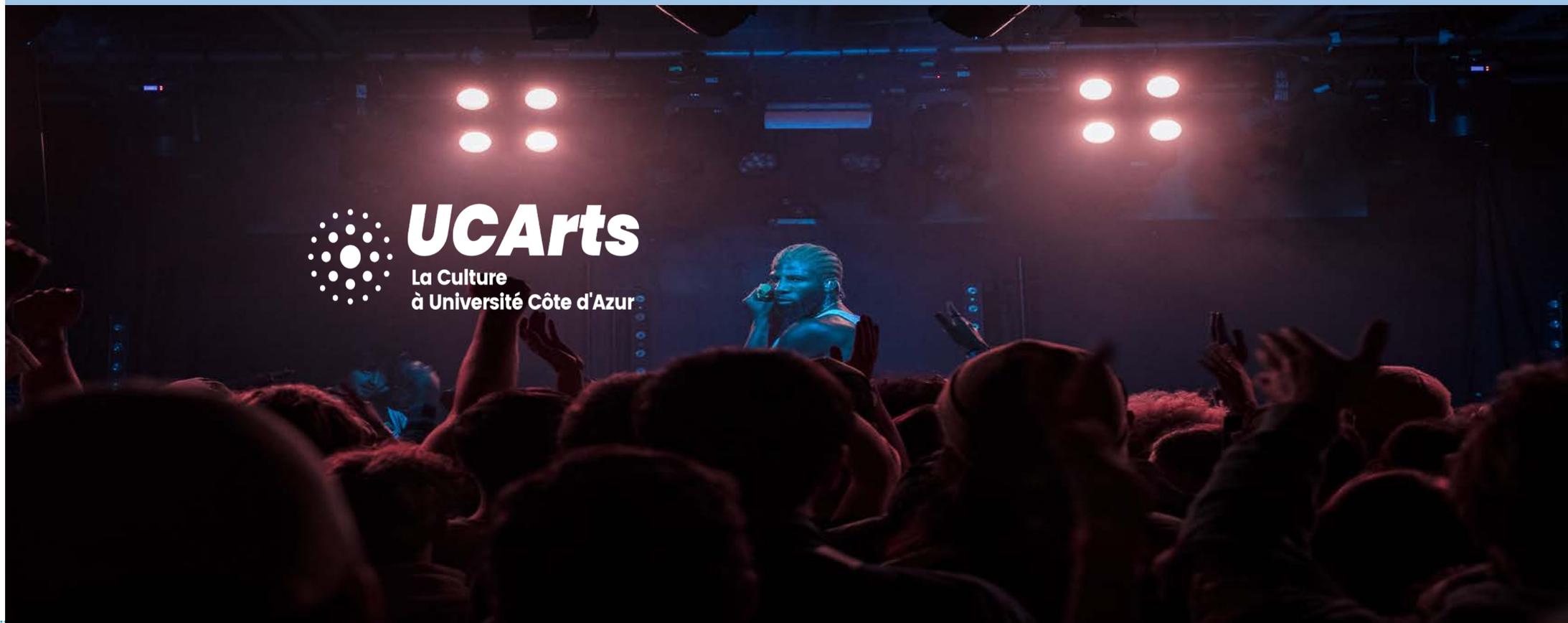
- Offre sportive enrichie accessible aux étudiants : 60 activités sportives, 10 000 pratiquants.
- Rénovation des installations (Trotabas, Valrose, Carlone).

Sport
Haut
Niveau
Universitaire



UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

Arts et culture



 **UCArts**
La Culture
à Université Côte d'Azur

Renforcement et développement de la politique et de l'offre culturelle

- Organisation d'une vingtaine de manifestations publiques sur les campus et dans les salles des structures artistiques et culturelles du territoire. 4000 étudiants présents
- Ouverture de 10 ateliers de création sur les campus (STAPS, Carlone) ou dans des lieux partenaires (109, Musée Chagall). 150 étudiants inscrits.
- Offre de plus de 600 places pour les étudiants.
- Recrutement de 15 Ambassadeurs et Ambassadrices Culture sur les campus et écoles d'UCA.
- Recrutement de deux postes à temps plein (chargé de programmation/ chargé des publics).
- Recrutement d'un étudiant pour les prestations photo et vidéo des manifestations

Bilan CVEC 2021	Investissement	Masse salariale	Fonctionnement	TOTAL	Actions emblématiques
Pilotage	9293	100741	4804	114838	Salaire DVU adjoint, salaire ambassadeurs étudiants étudiant relais santé), matériel et équipement
Santé	88047	102443	37639	228129	Accréditation en centre de santé polyvalent, recrutement de 3 psychologues, 1 secretariat médical, mis en œuvre d'un partenariat CHU /IULS médecine du sport, rénovation complète du centre, ouverture d'une antenne à SophiaTech, gestion covid (auto tests)
Social	48600	0	207263	255863	Co financement du restaurant solidaire FACE 06, fonctionnement épicerie solidaire Agoraé, Adil, Studapart, achat ordinateurs pour prêt longue durée, actions contre la précarité menstruelle, soutien initiatives étudiantes (IE)
Sport	24083	194896	209597	428576	Ouverture du centre sportif de SJA (600 M2), rénovation des installations (Trotabas, Valrose, Carlone), 60 activités sportives, 10 000 pratiquants
Culture		85000	150 000	235000	2 postes à temps plein (chargé de programmation/ chargé des publics); Programmation, Ateliers de création, communication, offre de places
Aménagement de campus	258270	0	0	258270	Rénovation du parvis SJA, installation d'un espace de vie culturel, sportif et d'animation sur la terrasse fielding du campus Carlone, aménagement de la cafétéria de l'INSPE la Seyne sur Mer, création tiers lieu et espace conviviaux IUT Menton
Egalité	0	0	15945	15945	événements de sensibilisation
Eco responsabilité	0	0	46997	46997	Jardins partagés et formations permaculture, composteurs, ateliers changement de comportement, gratifieria
Total	428293	483080	672245	1 583 618	

Perspectives CVEC 2022

- **Enveloppe prévisionnelle 2021-2022 : 1 250 000 euros**
- **Ambitions accompagnement social et accueil des étudiants:**
 - Mise en place d'un dispositif de logement d'urgence
 - Mise en place du guichet d'accueil à la MDE en partenariat avec la ville de Nice et le Crous
 - Redonner une dynamique associative grâce aux commissions IE
 - Poursuivre l'aménagement des lieux de vie de campus et les animations sur les campus
- **Ambitions santé :**
 - Finaliser la mise en œuvre du centre de santé polyvalent (logiciels métiers et passage à doctolib)
 - Développer les campagnes terrains sur nos campus (ambassadeurs santé étudiants)
 - Ouvrir l'antenne du campus SophiaTech
 - Étoffer l'offre de soins propre et partenariale
 - Opération de prévention : organisation d'un concours santé (mars 2022)

Perspectives (suite)

- **Ambitions sport :**

- Maintenir l'offre sportive animation / sport / santé
- Poursuivre la rénovation des installations sportives (complexe Trotabas, Carlone notamment)
- Améliorer le dispositif d'accompagnement SHNU
- Financement d'une installation sur SophiaTech (Street workout)

- **Ambitions culture :** Investissement CVEC stable pour la culture

- Développement du rayonnement et de l'attractivité de la vie culturelle étudiante avec des opérations remarquables
- Poursuite du développement des activités de programmation avec les structures partenaires
- Renforcement des ateliers de création avec un volet expérience
- Réflexions sur de futurs investissements pour des outils et espaces dédiés à la création étudiante en partenariat avec les collectivités.